

Paris, le 16 septembre 2013

Action culturelle : modification provisoire des conditions de dépôt de dossiers en ligne

À compter du 15 septembre et jusqu'au 31 décembre 2013, le site de dépôt de demandes d'aide enregistrera uniquement les dossiers concernant les actions prévues entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2014.

Depuis 2008, la Sofia soutient financièrement sur le quart copie privée un nombre croissant d'actions culturelles et de formation en faveur du livre et de la lecture. Ce succès a, par voie de conséquence, absorbé l'essentiel des ressources de l'année.

Afin de pouvoir examiner les demandes déjà enregistrées, **seuls les dossiers relatifs aux actions se déroulant entre le 1^{er} mars et le 31 décembre 2014 pourront être déposés** en ligne.

Tous les dossiers déjà enregistrés via l'interface seront examinés en Commission dans les semaines à-venir et les porteurs de projets auront accès à leurs comptes personnels avec leurs identifiants habituels.

Les auteurs et les éditeurs, membres de la Commission permanente, félicitent l'ensemble des acteurs culturels de leur dynamisme et les remercient de leur compréhension.

L'information sur les actions soutenues est disponible en ligne : www.la-sofiaactionculturelle.org